



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 119

Texte de la question

PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE DANS LE SECTEUR ARTISANAL

M. le président. La parole est à M. Lucien Degauchy, pour le groupe Union pour la majorité présidentielle.

M. Lucien Degauchy. Monsieur le président, mes chers collègues,... *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. Laissez parler M. Degauchy, pour une fois que c'est moi qui lui donner la parole ! *(Sourires.)*

M. Lucien Degauchy. ... monsieur le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation,...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Raffarin !

M. Lucien Degauchy. ... La précédente majorité avait créé le RMI, qui n'a pas été synonyme d'insertion, malgré sa lettre « I ». Elle avait aussi mis en place les fameux emplois-jeunes. *(Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)* Cela partait certes d'un bon sentiment, mais sans réelle volonté de pérennité, ni de formation. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* Ces mesures furent plus démagogiques qu'efficaces. *(« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)* Elles ont conduit à une très grande démobilitation et découragé nombre de travailleurs qui se rendent compte, aujourd'hui, du peu de différence de revenus entre le travail et l'assistanat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. - « La question ! » sur les bancs du groupe socialiste.)* Aujourd'hui, notre pays se retrouve avec, d'une part, des chômeurs dont la plupart sont sans qualification et, d'autre part, des artisans qui recherchent désespérément de la main-d'oeuvre qualifiée. *(« Merci la gauche ! » sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Triste paradoxe.

M. Bernard Roman. Quelle est la question ?

M. Lucien Degauchy. D'ici à 2004 ou 2005, chaque année, 850 000 personnes qualifiées partiront à la retraite, et seuls 650 000 jeunes peu qualifiés entreront sur le marché du travail.

M. Jean-Claude Perez. C'est laborieux !

M. Arnaud Montebourg. Que dit-il ? On ne comprend rien !

M. le président. Monsieur Degauchy, nous n'avons pas encore entendu votre question.

M. Lucien Degauchy. Elle arrive, monsieur le président.

Au cours du congrès annuel de l'Union professionnelle artisanale, M. le Premier ministre a proposé aux artisans de bâtir un contrat d'objectifs...

M. le président. Monsieur Degauchy, ne m'obligez pas à vous couper la parole !

M. Lucien Degauchy. ... portant sur la création de 500 000 emplois d'ici à 2007.

Aussi Monsieur le secrétaire d'Etat, pouvez-vous nous dire quelles modalités, quel calendrier, quels dispositifs de formation seront mis en place pour éviter la dramatique pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur de l'artisanat ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Raffarin ! Raffarin !

M. Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation. Monsieur le député, en passant ce contrat d'objectifs avec les artisans, le Premier ministre a d'abord fait un choix de confiance dans les 800 000 artisans, dans les 1 500 000 salariés qui travaillent dans l'artisanat, et dans la première entreprise de France, solidement implantée dans tous les territoires.

Mais c'est surtout le choix de l'action qui a été fait : action en faveur de la formation en alternance, avec le développement de classes en alternance qui permettront aux jeunes, dès quatorze ans, de découvrir des métiers, puis avec la création de lycées des métiers et de facultés des métiers qui définiront de vrais parcours vers les métiers et vers l'emploi,... (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Où cela ?

M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation. ... action en faveur de la création d'entreprise, du développement des entreprises et de leur transmission - car vous savez que 500 000 chefs d'entreprise partiront à la retraite dans les dix années qui viennent et qu'il faut songer à la relève - action pour alléger le fardeau bureaucratique qui pèse sur les plus petites entreprises et particulièrement sur les artisans - ce sera l'ordonnance de simplification administrative que nous préparons - ; et action pour définir le statut de l'entrepreneur et de son conjoint qui sera également présenté au Parlement en 2003.

M. Bernard Roman. Avec quel budget ?

M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation. Monsieur le député, il y a deux politiques de l'emploi : celle qui sème les illusions et qui récolte les déceptions. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Cette politique a été rejetée par les électeurs.

Nous en préférons une autre : la politique de croissance, la politique de confiance et surtout la politique de bon sens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 119

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 octobre 2002